



L'ALERTE

En cas d'évènement majeur, une Cellule de Crise communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents moyens d'alerte :



L'Avertisseur de Brume : un son continu de corne de brume est diffusé
Danger. Mettez-vous à l'écoute des informations orales qui vont vous être immédiatement diffusées avec l'Ensemble Mobile d'Alerte, le Mégaphone ou par oral

L'Ensemble Mobile d'Alerte (EMA) ou le Porte-voix Mégaphone : un porte-voix circule en diffusant un message oral pour tous types de risques
Ecoutez PUIS suivez les consignes diffusées



La Sirène « Corne de Brume » du barrage de Bissorte : en cas de déclenchement du Plan Particulier d'Intervention du Barrage de Bissorte elle émet un son caractéristique de séquences de 2 secondes séparées par des intervalles de 3 secondes pendant au moins 2 minutes
Si vous entendez cette sirène, évacuez et gagnez le plus rapidement possible les points hauts les plus proches

La Télé-alerte : en cas de danger la mairie peut vous informer ou vous alerter via des messages téléphoniques



La Radio et la Télévision : France Bleu Pays de Savoie diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le 103.6 ou 103.8 FM

A PREPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

Papiers personnels et médicaments (traitement quotidien), **vêtements de rechange et couvertures**

Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radio à piles, etc.

Barres énergétiques et eau, lampe de poche

Pensez à vos animaux domestiques

RECENSEMENTS

- Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule**
Dès à présent, signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur. Vos informations resteront confidentielles.



Pensez aussi à prévenir la Mairie en cas de changement.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Version 2 de 12/2011

Contactez la Mairie de Saint-Julien-Montdenis : www.saint-julien-montdenis.com

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

DANS TOUS LES CAS



Ecoutez la radio France Bleu
Pays de Savoie 103.6 ou
103.8 FM

Pour vous informer de
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas
sauf en cas d'urgence

Pour libérer les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Inondations Arc Torrents



Fermez les portes,
fenêtres, soupiraux



N'allez ni sur
les berges ni
sur les ponts



TORRENTS :
Eloignez-vous du
cours d'eau SINON
Montez à pied
dans les étages

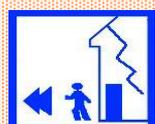


ARC : Gagnez les
hauteurs en vous
éloignant de l'Arc

Mouvements de terrain



Coupez le gaz
et l'électricité



Evacuez les
locaux touchés



Eloignez-vous
de la zone
dangereuse

Séismes



Si vous êtes à
l'intérieur, abritez-
vous sous un
meuble solide



Evacuez les
locaux touchés.



Coupez le gaz
et l'électricité



Si vous êtes à
l'extérieur,
éloignez-vous
des bâtiments

Phénomènes Météo



Renseignez-vous



Soyez vigilants



Rentrez chez vous
Fermez les
ouvertures
et les volets

Accidents Nucléaires et Industriels



Enfermez-vous
rapidement dans
le bâtiment
le plus proche



Fermez et
cafeutez les
portes, fenêtres
et ventilations



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

Accidents Matières Dangereuses



Eloignez vous
de la zone
dangereuse



Ecoutez les
consignes des
autorités



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

Rupture de barrage



Gagnez les
hauteurs

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence
européen **112**

Urgence Médicale
15

Sapeurs Pompiers
18

Gendarmerie
17

PUIS en cas de constatation d'un phénomène majeur

Mairie de Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 60 85